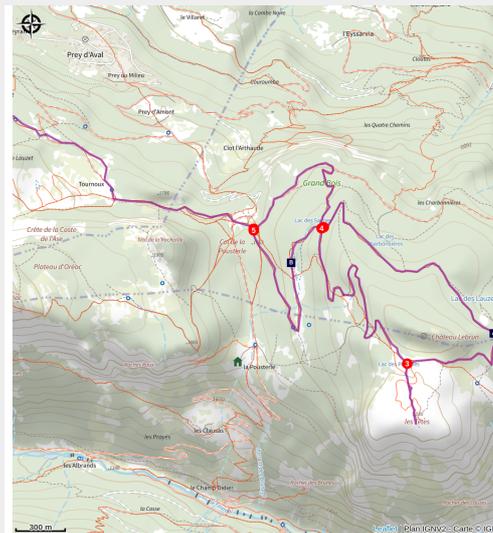


Piste n°5 : Belvédère des Têtes

Parc national des Ecrins



Piste n°5 : Belvédère des Têtes (Rogier Van Rijn)



Pour consulter les conditions du domaine, cliquez [ici](#).

Description :

Une fois arrivé au Chalet Nordique pour l'achat de votre Pass, l'itinéraire se poursuit en direction du Belvédère du Pelvoux

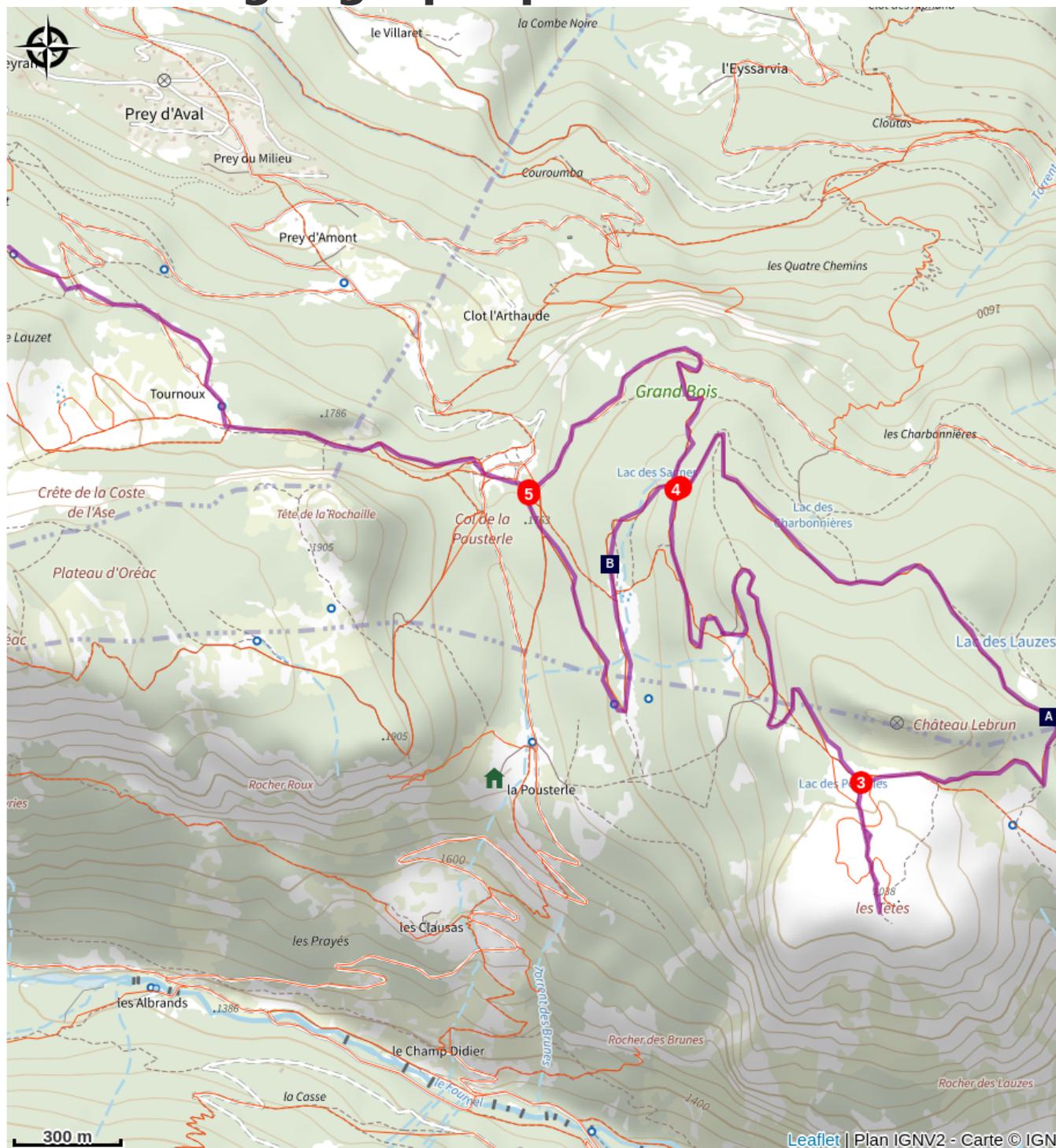
1. Arrivé au Belvédère du Pelvoux, l'itinéraire continue légèrement tout droit jusqu'à bifurquer sur la gauche pour rejoindre les Petites Têtes et monter dans la forêt de mélèzes
2. Le circuit monte régulièrement pendant 1,4 km environ et vous fera arriver à une intersection. Prendre à gauche en direction des Grandes Têtes
3. Arrivé aux Grandes Têtes, le circuit monte sur la gauche à l'intersection pour rejoindre la dernière piste qui vous mène au Belvédère des Têtes
4. Le circuit descend continuellement par la boucle du circuit des Grandes Têtes jusqu'à retrouver la fin de la piste du Col de la Pusterle (itinéraire n°2), qui vous mène au Belvédère du Pelvoux
5. Du Belvédère, reprendre la piste n°1

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Niveau : Piste skieurs confirmés

Situation géographique



- | | |
|---|--|
|  La chevêchette d'Europe (A) |  Le lis martagon (B) |
|  Les oiseaux de la falaise (C) |  Le col de la Pusterle (D) |
|  Le mélèze (E) |  Les chauves-souris forestières (F) |
|  La chouette chevêchette (G) |  Le col de la Pusterle (H) |
|  Tournoux (I) |  Le grand corbeau (J) |
|  Le vallon du Fournel (K) |  Le faucon pèlerin (L) |
|  Le Laus (M) |  La libellule à quatre taches (N) |
|  Les chauves-souris forestières (O) |  La chouette chevêchette (P) |

-  Le cerf (Q)
-  Le semi-apollo (S)
-  L'hélicon des granites (U)
-  Le panorama (W)
-  Le pinson des arbres (Y)

-  Le belvédère des Têtes (R)
-  Lecture de paysage (T)
-  L'ancolie des Alpes (V)
-  La gentiane jaune (X)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Quelques règles :

- Les pistes de ski de fond sont damées, balisées, sécurisées. Leur accès est payant et réservé aux skieurs nordiques
- Vous empruntez ces pistes sous votre propre responsabilité : informez-vous des conditions météo, des fermetures de pistes, ne surestimez pas vos possibilités
- Respectez la signalétique : sens des pistes, dangers, interdictions, fermeture pour risques d'avalanche
- Les chiens sont interdits sur les pistes de ski de fond
- La pratique des activités nocturnes et de tir de biathlon sur le domaine nordique doivent être encadrées par un professionnel
- La fréquentation des pistes en dehors des heures d'ouverture est dangereuse et interdite (présence d'engins de damage)
- Emportez vos déchets

Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

Les conditions de pratique sont très agréables toute la journée en hiver. Cependant, dès le mois de mars, privilégiez la pratique le matin, certaines pistes peuvent être vite au soleil.

L'achat du Pass pour les pistes de ski de fond est possible au Chalet nordique et aux caisses des remontées mécaniques. N'hésitez pas à vous munir du plan des pistes !

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112

Sur votre chemin...



La chevêchette d'Europe (A)

C'est au printemps qu'on peut entendre ce petit rapace nocturne ; ou en automne, période à laquelle il peut lancer de drôles de cris. D'activité diurne et crépusculaire, la chouette chevêchette est une prédatrice de passereaux et de petits rongeurs forestiers. Mais lorsqu'ils la repèrent, les passereaux n'hésitent à venir la houspiller en grand nombre afin de rendre vaine toute tentative d'attaque surprise. Elle est inféodée aux forêts de montagne où elle recherche les arbres à cavité de pic pour établir son nid.

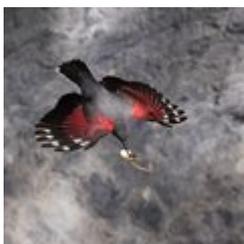
Crédit photo : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



Le lis martagon (B)

Dans les endroits les plus frais, le sentier est bordé de grandes plantes comme le géranium des bois, aux fleurs violettes, ou le lys martagon. Cette superbe plante a de grandes fleurs pendantes aux pétales recourbés, roses, mouchetés de pourpre, laissant apparaître les étamines orangées. Ses feuilles sont allongées et verticillées. Elle pousse dans les prairies et bois frais et, bien que commune ici, est rare dans bien des régions françaises. Sa cueillette est d'ailleurs interdite ou réglementée.

Crédit photo : Thierry Maillet - Parc national des Écrins



Les oiseaux de la falaise (C)

La falaise accueille bien du monde ! Le grand corbeau, à ne pas confondre avec la corneille, vient volontiers nicher ici. Il ne fait pas bon ménage avec le faucon pèlerin, oiseau qui a été en fort déclin et qui reste une espèce sensible. Celui-ci affectionne également cette falaise, riche en trous propices à la nidification. Le tichodrome échelette, encore nommé « oiseau papillon » en profite également pour y nicher. Quelques voies d'escalade sont interdites en période de reproduction de ces oiseaux.

Crédit photo : Pascal Saulay - Parc national des Écrins



Le col de la Pusterle (D)

La pusterle, en occitan haut-alpin, c'est une petite porte (une poterne). Il vient du latin posterula qui signifie la porte de derrière. Ce toponyme désigne parfois un col, qui est une porte entre deux vallées en quelque sorte ! Les glaciers ont creusé cette porte où passait un bras entre le glacier qui occupait le vallon du Fournel et celui qui s'écoulait dans celle de Vallouise.

Crédit photo : Bertrand Bodin - Parc national des Écrins



Le mélèze (E)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d'or et illumine la montagne à l'automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d'autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s'installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Crédit photo : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



Les chauves-souris forestières (F)

Les chauves-souris ne vivent pas que dans les grottes ! En été, certaines espèces forestières s'abritent pendant le jour dans de vieux arbres creux ou des trous de pics. Les femelles peuvent aussi y faire une petite colonie où naîtront les petits (un par femelle). Dans cette forêt encore jeune sans trop de vieux arbres, des gîtes ont été installés pour aider les chauves-souris et mieux les étudier.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



La chouette chevêchette (G)

C'est au printemps qu'on peut entendre ce petit rapace nocturne ; ou en automne, période à laquelle il peut lancer de drôles de cris. D'activité diurne et crépusculaire, la chouette chevêchette est une prédatrice de passereaux et de petits rongeurs forestiers. Mais lorsqu'ils la repèrent, les passereaux n'hésitent à venir la houspiller en grand nombre afin de rendre vaine toute tentative d'attaque surprise. Elle est inféodée aux forêts de montagne où elle recherche les arbres à cavité de pic pour établir son nid.

Crédit photo : Christophe Albert - Parc national des Écrins



🚩 Le col de la Pusterle (H)

La pusterle, en occitan haut-alpin, c'est une petite porte (une poterne). Il vient du latin posterula qui signifie la porte de derrière. Ce toponyme désigne parfois un col, qui est une porte entre deux vallées en quelque sorte ! Les glaciers ont creusé cette porte où passait un bras entre le glacier qui occupait le vallon du Fournel et celui qui s'écoulait dans celle de Vallouise.

Crédit photo : Bertrand Bodin - Parc national des Écrins



🚩 Tournoux (I)

Le plateau de Tournoux est un petit paradis avec ses prairies fraîches, ses quelques chalets rénovés de pierre et de mélèze et sa vue sur la Tête d'aval, imposant sommet calcaire faisant partie du massif du Montbrison. Que ce soit en VTT, à pied ou en ski de fond en hiver, on a toujours envie d'y faire une petite pause !

Crédit photo : Jan Novak



🦅 Le grand corbeau (J)

Un croassement caverneux fait lever la tête (attention à ne pas tomber !). Un couple (formé pour la vie) de grands corbeaux niche par ici dans une falaise. Bien plus grand que ses cousins la corneille noire ou le corbeau freux, il peut se reconnaître grâce à sa queue plutôt en forme de losange. Persécuté, il a failli disparaître. Pourtant, c'est un oiseau omnivore mais surtout charognard qui fait un bon travail d'éboueur !

Crédit photo : Chevalier Robert - Parc national des Écrins



🚩 Le vallon du Fournel (K)

Voici le côté sud du col de la Pusterle et sa vue sur le très long vallon du Fournel, connu pour ses mines, ses cascades de glace, ses chardons bleus, son canyon et autres trésors. En bas, c'est L'Argentière-la-Bessée. En haut, tout au fond, c'est le Champsaur !

Crédit photo : Jan Novak



Le faucon pèlerin (L)

Des cris retentissent dans la falaise. Un couple de faucons pèlerins y niche régulièrement. Avion de chasse aux ailes effilées, c'est un prédateur redoutable des pigeons et autres oiseaux. Il a failli disparaître en raison des pesticides mais reste fragile car les œufs sont encore pillés pour la fauconnerie, bien que ce soit une espèce protégée. Il est aussi sensible au dérangement : il est déconseillé aux grimpeurs de faire de l'escalade dans cette zone au printemps.

Crédit photo : Fiat Denis - Parc national des Écrins



Le Laus (M)

Plusieurs anciens chalets ou hameaux d'alpage, souvent rénovés, sont disséminés à travers la station de Puy-Saint-Vincent. Voici les chalets du Laus. Le Laus est un toponyme désignant un lac. Juste après les chalets, en effet, se situe, non pas un grand lac, mais une zone plane et marécageuse, qui est sans doute un petit lac comblé. Inutile, donc, d'amener le pédalo !

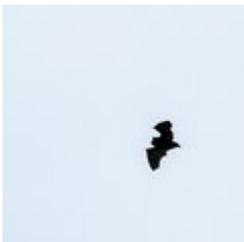
Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



La libellule à quatre taches (N)

Autour du lac circulent des libellules. L'une d'entre elles est assez facilement identifiable : la libellule à quatre taches. Elle se nomme ainsi car une tache est présente sur chacune de ses quatre ailes. La femelle pond ses œufs sur la végétation flottante et les larves sont aquatiques. Elle se nourrit principalement de moustiques et de moucherons qu'elle capture dans les airs. C'est également dans les airs que le mâle et la femelle s'accouplent... Une véritable acrobate !

Crédit photo : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



Les chauves-souris forestières (O)

Les chauves-souris ne vivent pas que dans les grottes ! En été, certaines espèces forestières s'abritent pendant le jour dans de vieux arbres creux ou des trous de pics. Les femelles peuvent aussi y faire une petite colonie où naîtront les petits (un par femelle). Dans cette forêt encore jeune sans trop de vieux arbres, des gîtes ont été installés pour aider les chauves-souris et mieux les étudier.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



La chouette chevêchette (P)

C'est au printemps qu'on peut entendre ce petit rapace nocturne ; ou en automne, période à laquelle il peut lancer de drôles de cris. D'activité diurne et crépusculaire, la chouette chevêchette est une prédatrice de passereaux et de petits rongeurs forestiers. Mais lorsqu'ils la repèrent, les passereaux n'hésitent à venir la houspiller en grand nombre afin de rendre vaine toute tentative d'attaque surprise. Elle est inféodée aux forêts de montagne où elle recherche les arbres à cavité de pic pour établir son nid.

Crédit photo : Christophe Albert - Parc national des Écrins



Le cerf (Q)

Le cerf s'est maintenant bien implanté dans le Pays des Écrins. On peut observer ses indices de présence : traces ou crottes, souvent en petits tapis. Le mâle perd ses bois à la fin de l'hiver (février-mai) puis ceux-ci repoussent jusqu'à fin août. Ils atteignent leur plein développement avant la période du rut (septembre), période à laquelle on peut entendre le brame. La femelle ne porte pas de bois.

Crédit photo : Telmon Jean-Philippe - Parc national des Écrins



Le belvédère des Têtes (R)

Ce belvédère vaut le détour, non seulement pour son panorama ouvert sur la vallée du Fournel et celle de la Durance mais aussi pour le lieu même, avec ses quelques vieux mélèzes et le calcaire nu entaillé de petites crevasses résultant de l'érosion de la roche par les eaux froides de fonte de neige ou de pluie.

Crédit photo : Thibaut Blais



Le semi-apollo (S)

Blanc, presque translucide parfois, avec juste quelques taches noires, ce papillon, cousin du plus connu grand apollon, vit dans les clairières des bois frais où il trouve la plante sur laquelle la femelle pond et dont se nourrissent ses chenilles : la corydale. C'est un papillon montagnard.

Crédit photo : Gourreau Jean-Marie - Parc national des Écrins



🏔️ Lecture de paysage (T)

La vallée de la Vallouise affluente en rive droite de la Durance, comprend trois communes : Vallouise-Pelvoux, Les Vigneaux et en balcon, sur les hauteurs, Puy Saint Vincent. Cette longue vallée de 25 km est dominée par de nombreux sommets et s'étage de 980 m d'altitude, au confluent de la Durance à 4 102 m, la Barre des Écrins (point culminant du massif des Écrins) en couvrant 18 541 ha. Incrustée au cœur du massif cristallin, porte d'entrée du Parc national des Écrins, la vallée de la Vallouise regorge de richesses paysagères, faunistiques et floristiques exceptionnelles, diverses et variées.

Crédit photo : Office de tourisme du Pays des Écrins



🐌 L'hélicon des granites (U)

Voici un escargot bien mal nommé ! En effet, il ne vit pas spécifiquement sur les roches granitiques, comme le montre ici une importante population de cette espèce, sur calcaire. Il se réfugie dans des casses (éboulis à gros blocs) humides et fraîches. Son corps est noir et il a une belle coquille de près de 2 cm de largeur, un peu aplatie. Il est peu commun et sa répartition ne se situe que dans une toute petite partie des Alpes.

Crédit photo : Combrisson Damien



🌸 L'ancolie des Alpes (V)

Cette plante donne de très belles fleurs grandes et bleu azur, peu nombreuses sur la tige et un joli feuillage. Elle se rencontre dans les endroits frais de préférence sur calcaire. Elle est rare et protégée. Malheureusement, même un photographe bienveillant peut lui faire du tort en écrasant par mégarde de jeunes plants qui ne devaient fleurir que une ou deux années plus tard. Il faut donc être vigilant. Elle est endémique des Alpes occidentales.

Crédit photo : Cyril Coursier



🏔️ Le panorama (W)

Du sommet de la via ferrata, le panorama est vaste sur la vallée de Vallouise. On peut voir vers le nord ouest le sommet du Pelvoux et son glacier (quasi) somital et à sa gauche le Pic Sans Nom et L'Ailefroide. A sa droite, la langue terminale du Glacier Blanc.

Crédit photo : Maillet Thierry



✿ La gentiane jaune (X)

Cette grande plante aux fleurs jaunes, commune dans les pâturages, est bien connue pour les propriétés toniques et apéritives de sa racine. Il ne faut cependant pas la confondre avec le vératre blanc d'allure semblable avant la floraison mais très toxique. Les feuilles de la gentiane sont disposées de façon opposée par rapport à la tige alors que chez le vératre elles sont alternes, c'est-à-dire échelonnées de part et d'autre de la tige.

Crédit photo : Coulon Mireille



✿ Le pinson des arbres (Y)

Oiseau très commun, ce pinson vit aussi bien en forêt que dans les villages. Le mâle est plutôt dans les tons de rosé, avec une calotte gris bleu, la femelle plus terne dans les tons de gris vert. C'est un oiseau assez grégaire, hormis en période de reproduction et les oiseaux communiquent souvent entre eux par des « pink, pink ». Il est partiellement migrateur, les populations du nord de l'Europe viennent passer l'hiver en France et autres pays tempérés.

Crédit photo : Pascal Saulay